

Plus de 10 % des accidents au travail voient l'alcoolémie ou l'usage de stupéfiants impliqués. Or 10 % des salariés consommeraient des drogues illicites (source MILDECA).

Bien que les employeurs soient doublement exposés (manquement à la sécurité, réparation des préjudices aux tiers), leur prise de conscience émerge plutôt après l'accident ou lorsque la vulnérabilité de certains salariés devient vraiment problématique ... alors que l'anticipation de ce facteur de risque rend l'Entreprise moins vulnérable.

PSRE (*) organise, avec le concours d'acteurs de la prévention dans ce domaine (Médecin du Travail, club d'entreprises **SRE29 (**)**), une conférence-table ronde dans le cadre de **Préventica Rennes Grand Ouest**.

(*) Association pour « Pour la maîtrise du risque routier en entreprise »

(**) Club d'Entreprises réunissant des acteurs en prévention opérant dans le Finistère



IMPACT DES CONDUITES ADDICTIVES DANS L'ENTREPRISE : CE QUE PEUT FAIRE L'EMPLOYEUR ...

mardi 4 octobre 2016 à 16h15 - Salle A
Parc Expo Rennes Aéroport (La Haie Gautrais à Bruz)

Réunion co-animée par :

- ⇒ Jean-Claude **ROBERT**, Délégué Général **PSRE**
- ⇒ Dr Thomas **GOUYET**, Médecin du Travail au **CHU Rennes** (Unité Santé au Travail & Pathologies professionnelles)
- ⇒ David **CONSTANS** du club **SRE29**, Risk Manager en grande distribution

La table ronde traitera successivement de l'exposition potentielle de l'entreprise (métiers, rythmes, statuts), **des "signaux" révélateurs de la prévalence du risque, des actions de prévention possibles** pour contenir le risque.



Elle s'appuiera de manière interactive sur le vécu de l'auditoire pour constituer matière à commentaires, recommandations et débat de la part des experts sollicités.

Pour la bonne organisation, l'accès est favorisé aux auditeurs se présentant avec un peu d'avance sur l'horaire (les déclarations d'intérêt sur le site : www.preventica.com ne constituant pas "coupe-file")